Décision 18-DCC-212 du 07 décembre 2018

relative à la fusion de la société SMACL Assurances et de l'union mutualiste de groupe UMG Groupe VYV

Posted on: 28 décembre 2018 | Secteurs :

BANQUE / ASSURANCE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Fusion
Partie notifiante	SMACL Assurances
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Union mutualiste de groupe UMG Groupe VYV

Lire

Le texte intégral
156.58 Ko